

Report of the Annual Meeting

Rapports annuels de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

L'atterrissage de Jacques Cartier dans l'île de Montréal

Volume 21, numéro 1, 1942

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/300229ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/300229ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)

1712-9095 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1942). L'atterrissage de Jacques Cartier dans l'île de Montréal. *Report of the Annual Meeting / Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 21(1), 42-43. <https://doi.org/10.7202/300229ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1942

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'ATERRISSAGE DE JACQUES CARTIER DANS L'ÎLE DE MONTRÉAL

(RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION PRÉSENTÉE
PAR M. GUSTAVE LANCTOT)

TOUTE nouvelle interprétation d'un fait historique témoigne de la vitalité de l'histoire. Mais, avant d'obtenir son droit de cité, il lui faut subir la double épreuve de la démonstration et de la critique.

En 1922, deux membres de la Société historique de Montréal avancèrent, pour la première fois, la théorie que Jacques Cartier aborda dans l'île de Montréal par la rivière des Prairies et non par le fleuve Saint-Laurent, comme tout le monde l'avait toujours cru depuis 1535. Cette thèse nordiste repose uniquement, en fin de compte, sur deux affirmations qu'elle prétend tirer des relations de Jacques Cartier.

La première déclare que, dans sa montée du Saint-Laurent, le but réel du navigateur était la recherche d'un passage qui, par le nord-ouest, le mènerait au pays des épicés, d'où il résulte que, dans sa navigation, il négligera la côte sud pour s'attacher à l'exploration de la côte nord dans l'espoir d'y découvrir une rivière s'ouvrant à l'ouest.

Mais les textes contredisent carrément cette affirmation. Le grand objectif de Cartier, selon ses propres paroles, c'est "le *parachèvement* de la découverte des terres occidentales," ce qui veut dire de la découverte du merveilleux royaume du Saguenay, où se trouve "grande quantité d'or et de cuivre." Il ajoute que "le droict et bon chemin dudict Saguenay, et plus seur, est par le dict fleuve jusques au dessus de Hochelaga."

La preuve que le Malouin a pour but, non de découvrir le passage du Nord-Ouest, mais la route du Saguenay en suivant le fleuve jusqu'à Hochelaga, se trouve en dix endroits de ses relations. Il suffira de rappeler que, le 19 septembre, il met à la voile, selon ses propres expressions, pour "aller à Hochelaga" en naviguant "amont le dict fleuve" Saint-Laurent.

Ainsi la première affirmation sur laquelle se base la thèse nordiste que Cartier cherchait le passage du Nord-Ouest et qu'il entra par suite dans la rivière des Prairies, qui court à l'ouest, au lieu de continuer dans le fleuve, qui se dirige vers le sud, cette affirmation se trouve contreprouvée par les déclarations mêmes de l'explorateur et les faits actuels de son voyage.

La deuxième affirmation de la thèse nordiste, basée sur une interprétation des récits de Cartier, peut se résumer comme suit. Le premier saut rencontré par le Malouin ne peut être le courant Sainte Marie, parce que la narration déclare qu'on ne put le franchir, alors que ce courant a toujours pu se remonter. Ensuite, sur le fleuve qu'il a navigué, Cartier a rencontré trois sauts sur une distance de six lieues environ. De plus, il doit se trouver entre le deuxième et le troisième saut, le tiers de la distance qui existe entre le premier et le deuxième. Or, ces faits topographiques ne se rencontrent pas dans le fleuve en face de Montréal. D'autre part, dans la rivière des Prairies, existent trois sauts compris dans une distance de cinq à six lieues, et la distance entre le deuxième et le troisième est exactement le tiers de la distance entre le premier et le second. Donc, la rivière des Prairies est bien la route suivie par Cartier.

Malheureusement les relations de Cartier ne corroborent pas ces affirmations. D'abord, la relation de Cartier non seulement ne dit pas que l'on ne put franchir le premier saut, mais elle ne fait même aucune mention d'un *premier* saut.

Ensuite, le texte ne dit pas que les trois sauts s'échelonnaient sur une distance de six lieues, mais déclare simplement que d'après les Indiens, "il ne peut y avoir que six lieues *par terre* pour passer les dits sauts." Evidemment, cela signifie six lieues de portage et non pas une distance totale de six lieues entre le premier et le dernier saut.

Enfin, le récit des voyages ne dit pas qu'il y avait, entre le deuxième et le troisième saut, le tiers de la distance qui se trouvait entre les deux premiers. La narration porte simplement ceci que le troisième saut "n'étoit qu'à une tierce partie du chemin plus outre que nous avions parcouru." Or, le chemin parcouru n'est pas la distance entre le premier et le troisième saut, puisque cette distance Cartier ne l'a pas parcourue, étant arrêté, selon les nordistes, par le premier saut. Mais le *chemin parcouru*, c'est la distance entre le point de départ, qui est Stadaconé, et le point d'arrêt, qui semble bien être le saut Saint-Louis, que Cartier déclare infranchissable. Or, il est de fait que le troisième saut des Indiens, qui est le Long Saut, se trouve approximativement "à une tierce partie" du chemin entre Stadaconé et le saut Saint-Louis. Ainsi, c'est bien le Saint-Laurent, que Cartier a remonté dans sa navigation.

A titre d'argument supplémentaire, ajoutons que les cartes contemporaines, basées sur les dessins de Cartier, indiquent que Hochelaga se trouvait sur la rive nord du fleuve navigué par Cartier, ce qui dénote que ce fleuve est le Saint-Laurent. Car si Cartier avait abordé l'île par le nord, c'est-à-dire par la rivière des Prairies, Hochelaga se trouverait sur la rive sud.

La thèse nordiste s'avère, enfin, insoutenable devant le résultat, admis par ses partisans, que, si Cartier est venu par la rivière des Prairies, Hochelaga ne pouvait pas être où il se trouvait: il faut déplacer le site de la bourgade, site établi par les textes de Cartier et de Champlain et par les fouilles des ethnologues et des archéologues. Conclusion: c'est donc bel et bien le Saint-Laurent que Cartier a suivi pour atteindre Hochelaga dans l'île de Montréal en 1535.